

acompte virement

**GROUPE LAUGIL S.F.T.E Fabricant Français**

Techniparc de la Bastidonne

Chemin de L'Aumône Vieille

CS 30650

13681 AUBAGNE CEDEX

Tél : 04 91 35 65 20

Fax : 04 91 35 65 21

Offre de prix N° : 0000150923

Date : 19/09/2023

Client : Mr Mme Viple Adrien
Adresse : 3 rue des Nauds
Code postal et Ville : 86530 Aavilles en Châtellerault
Tél : 06 76 37 56 29 // 06 49 87 91 52
Email : freeman37696@hotmail.com

TECHNICIEN CONSEIL : HENRY Didier	Mode de Règlement : Apport de 30% à la commande soit : 897 €, le solde à l'installation 4 chèques de 523,25 € à SFTE LAUGIL
Tél : 06 08 24 41 96 / mail : laugil.ouest@gmail.com	Possibilités de financements adaptés à votre demande

Quantité	Désignation	Prix unitaire HT	Prix Net HT	Total HT
1	Station de Traitement de l'eau TECHNOLAUGIL XP 10 : Traitant, les boues, le chlore, le calcaire, Comprenant : Bac ABS, Bouteille, Vanne électronique Volumétrique à impulsion avec Autonomie Totale (préservation des données en cas de coupure d'électricité), avec Mixing intégré, Microprocesseur de Sauvegarde des données, Alarme sel, Chlorinateur Brevet Déposé LAUGIL, Position vacances, masse filtrante anticalcaire, Flotteur Double sécurité, By-pass Intégré, Pot-filtre, Kit PALLAS Double filtration 25 microns boues/CA, Disconnecteur anti-retour, Système BLUETOOTH, pour piloter et gérer à distance.	2718,18 €	2718,18 €	2718,18 €
1	Sac de sel de 25kg 15/25			
1	Pose et Mise en Service effectuée par nos soins sous la chaudière : Branchement au Tuyau d'alimentation avec Flexibles Inox, Raccordement électrique, Mise à l'égout, Réglages de la Vanne, 1 sac de sel fourni, dans le bac à sel, Mise en service, Analyse de l'eau TH Test. *Prévoir Installation avant le 16 Octobre 2023.	227,28 €	227,28 €	0,00 € Offerte suite visite Technique du 15/09/23 Regroupement
		TOTAL HT		2718,18 €
		Dont TVA :	20%	
		Dont TVA :	10%	271,82 €
		Total TTC		2990 €

***Financements proposé : Apport de 30% à la commande 897 €, par virement bancaire **OU** chèque, le solde à l'installation 4 chèques de 523,25 € à **SFTE LAUGIL**.

*** (Possibilités de financements adaptés à votre demande, nous consulter)

Je reste à votre entière disposition pour toutes informations complémentaires.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur Viple en l'assurance de mes sentiments cordialement dévoués.

Acompte 99€ virement
le 22/09

Groupe LAUGIL S.F.T.E. Fabricant Français**Votre Conseiller Technique Régional****HENRY Didier****86170 Neuville de Poitou****Tél : 06 08 24 41 96**

Fait à : Aavilles-en-Châtellerault

Date : 20/09/2023

BON POUR ACCORD et COMMANDE

Signature

Pour les professionnels cachet commercial de l'entreprise :

Escompte néant. Tout retard de paiement entrainera l'application de pénalités de retard au taux d'intérêts appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de financement majoré de 10points de pourcentage. Clause de réserve de propriété : la Société SFTE restera propriétaire des marchandises livrées et le transfert de propriété sera suspendu jusqu'au paiement intégral du prix, l'acheteur sera responsable dès la livraison des risques en cas de perte ou de destruction des marchandises et il en assurera l'entretien. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement si paiement effectué après la date d'échéance : 40 euros (article D441-5 du code de commerce)



Email : laugil.ouest@gmail.com

Fait à : Availles-en-Châtelleraut
Date : 20/09/2023
BON POUR ACCORD et COMMANDE
Signature

Pour les professionnels cachet commercial de l'entreprise :

Escompte néant. Tout retard de paiement entrainera l'application de pénalités de retard au taux d'intérêts appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de financement majoré de 10points de pourcentage. Clause de réserve de propriété : la Société SFTE restera propriétaire des marchandises livrées et le transfert de propriété sera suspendu jusqu'au paiement intégral du prix, l'acheteur sera responsable dès la livraison des risques en cas de perte ou de destruction des marchandises et il en assurera l'entretien. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement si paiement effectué après la date d'échéance : 40 euros (article D441-5 du code de commerce)